

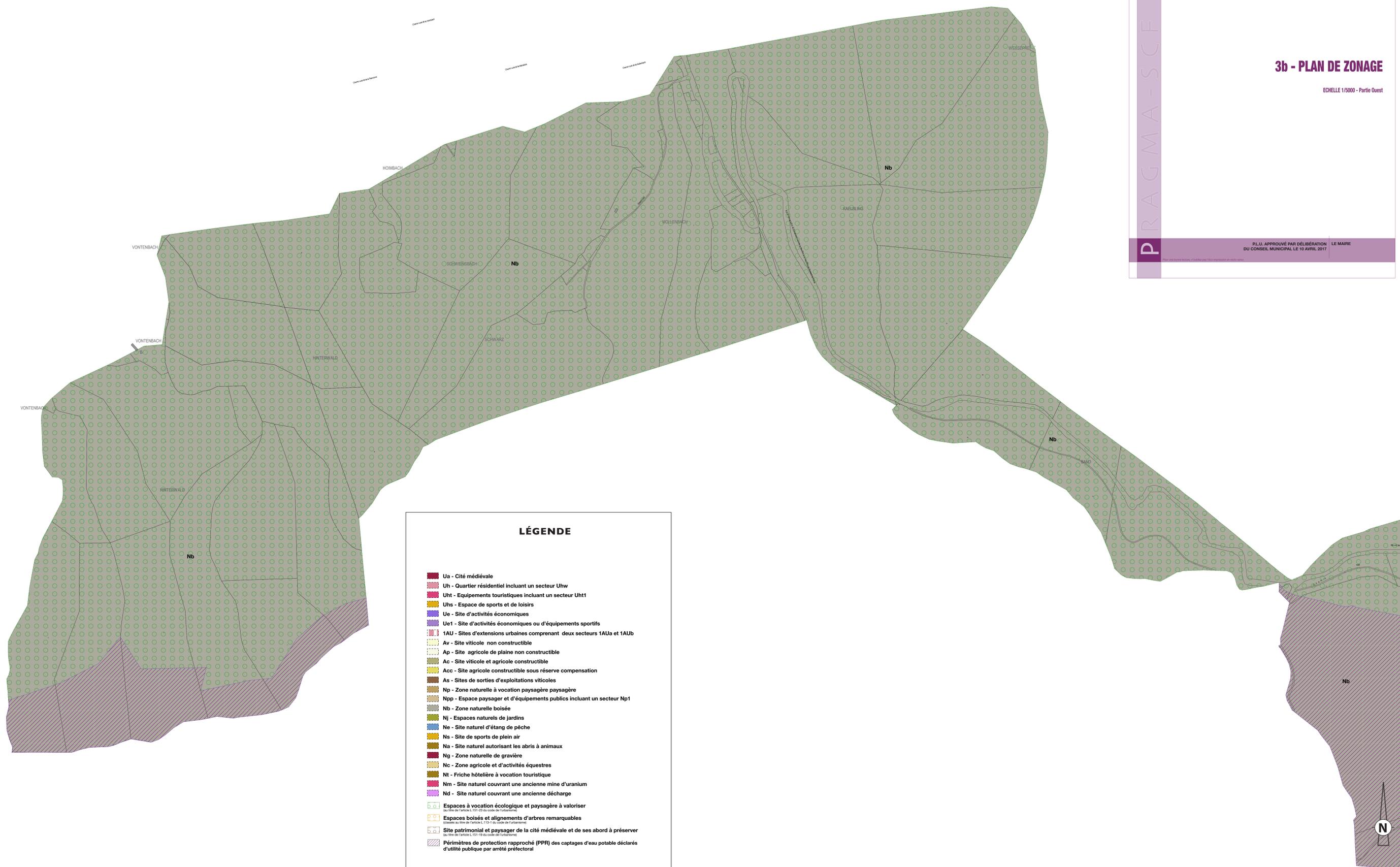


### 3b - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/5000 - Partie Ouest

PRAGMA-SCF

PLU APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 10 AVRIL 2017



#### LÉGENDE

- Ua - Cité médiévale
- Uh - Quartier résidentiel incluant un secteur Uhw
- Uht - Equipements touristiques incluant un secteur Uht1
- Uhs - Espace de sports et de loisirs
- Ue - Site d'activités économiques
- Ue1 - Site d'activités économiques ou d'équipements sportifs
- 1AU - Sites d'extensions urbaines comprenant deux secteurs 1AUa et 1AUB
- Av - Site viticole non constructible
- Ap - Site agricole de plaine non constructible
- Ac - Site viticole et agricole constructible
- Acc - Site agricole constructible sous réserve compensation
- As - Sites de sorties d'exploitations viticoles
- Np - Zone naturelle à vocation paysagère paysagère
- Npp - Espace paysager et d'équipements publics incluant un secteur Np1
- Nb - Zone naturelle boisée
- Nj - Espaces naturels de jardins
- Ne - Site naturel d'étang de pêche
- Ns - Site de sports de plein air
- Na - Site naturel autorisant les abris à animaux
- Ng - Zone naturelle de gravière
- Nc - Zone agricole et d'activités équestres
- Nt - Friche hôtelière à vocation touristique
- Nm - Site naturel couvrant une ancienne mine d'uranium
- Nd - Site naturel couvrant une ancienne décharge
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser (au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés et alignements d'arbres remarquables (au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver (au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Périmètres de protection rapproché (PPR) des captages d'eau potable déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral

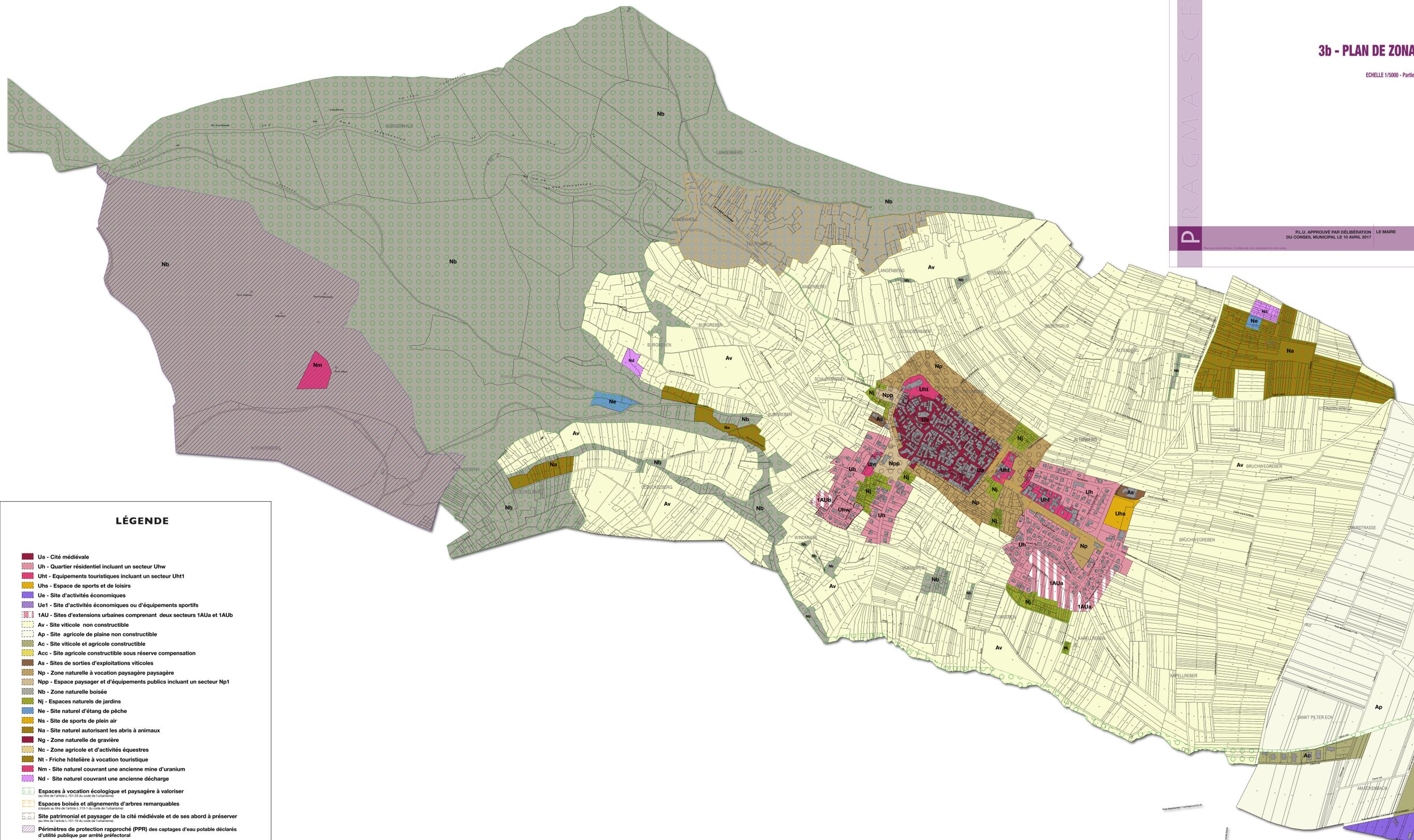


### 3b - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/5000 - Partie Centre

PRAGMA-SCF

PLU APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 10 AVRIL 2017



#### LÉGENDE

- Ua - Cité médiévale
- Uh - Quartier résidentiel incluant un secteur Uhw
- Uht - Equipements touristiques incluant un secteur Uht1
- Uhs - Espace de sports et de loisirs
- Ue - Site d'activités économiques
- Ue1 - Site d'activités économiques ou d'équipements sportifs
- 1AU - Sites d'extensions urbaines comprenant deux secteurs 1AUa et 1AUb
- Av - Site viticole non constructible
- Ap - Site agricole de plaine non constructible
- Ac - Site viticole et agricole constructible
- Acc - Site agricole constructible sous réserve compensation
- As - Sites de sorties d'exploitations viticoles
- Np - Zone naturelle à vocation paysagère paysagère
- Npp - Espace paysager et d'équipements publics incluant un secteur Np1
- Nb - Zone naturelle boisée
- Nj - Espaces naturels de jardins
- Ne - Site naturel d'étang de pêche
- Ns - Site de sports de plein air
- Na - Site naturel autorisant les abris à animaux
- Ng - Zone naturelle de gravière
- Nc - Zone agricole et d'activités équestres
- Nt - Friche hôtelière à vocation touristique
- Nm - Site naturel couvrant une ancienne mine d'uranium
- Nd - Site naturel couvrant une ancienne décharge
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser (au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés et alignements d'arbres remarquables (au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver (au titre de l'article L.151-18 du code de l'urbanisme)
- Périmètres de protection rapproché (PPR) des captages d'eau potable déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral

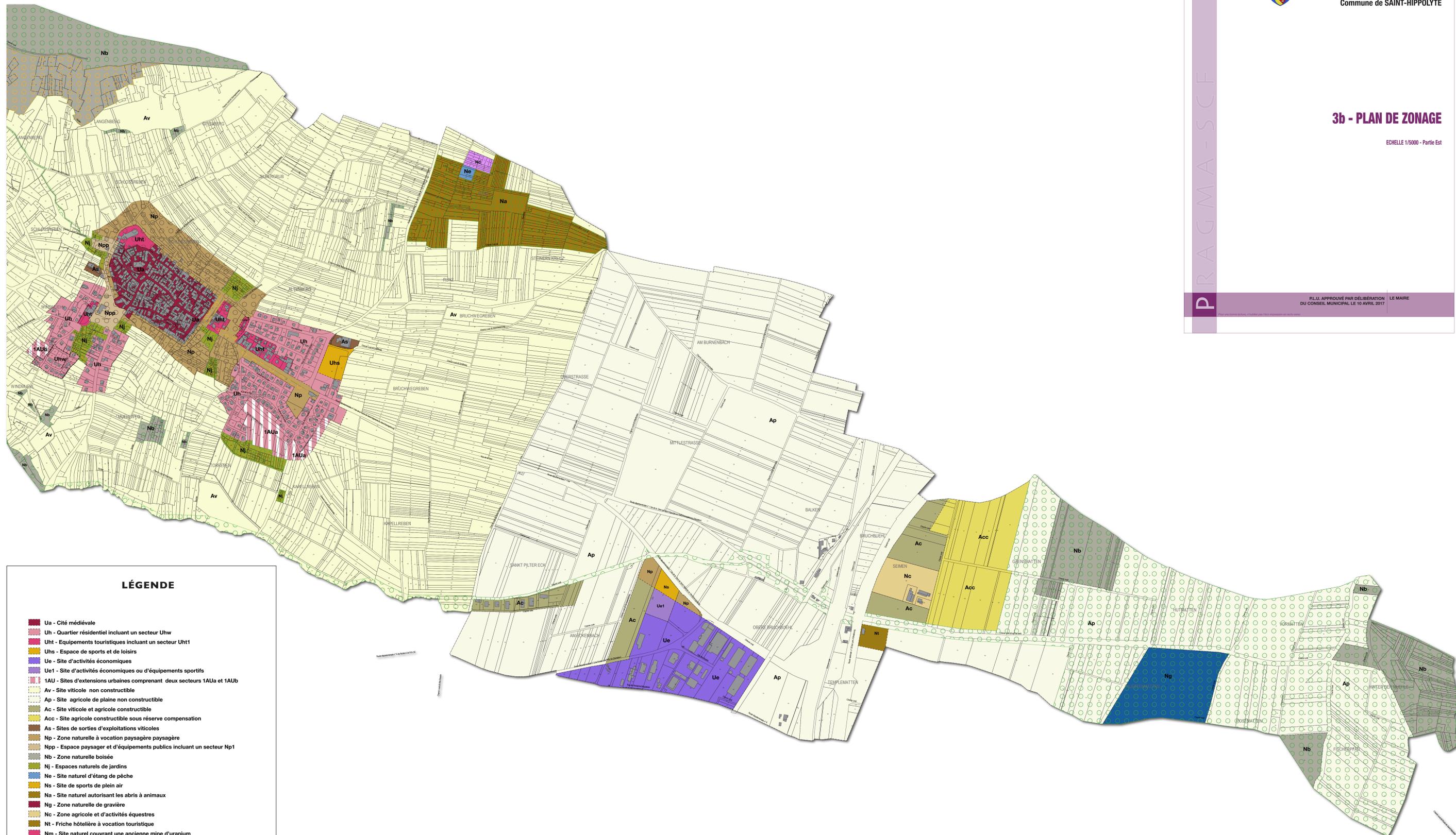


### 3b - PLAN DE ZONAGE

Echelle 1/5000 - Partie Est

PRAGMA-SCF

PLU APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION LE MAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 10 AVRIL 2017



#### LÉGENDE

- Ua - Cité médiévale
- Uh - Quartier résidentiel incluant un secteur Uhw
- Uht - Equipements touristiques incluant un secteur Uht1
- Uhs - Espace de sports et de loisirs
- Ue - Site d'activités économiques
- Ue1 - Site d'activités économiques ou d'équipements sportifs
- 1AU - Sites d'extensions urbaines comprenant deux secteurs 1AUa et 1AUb
- Av - Site viticole non constructible
- Ap - Site agricole de plaine non constructible
- Ac - Site viticole et agricole constructible
- Acc - Site agricole constructible sous réserve compensation
- As - Sites de sorties d'exploitations viticoles
- Np - Zone naturelle à vocation paysagère paysagère
- Npp - Espace paysager et d'équipements publics incluant un secteur Np1
- Nb - Zone naturelle boisée
- Nj - Espaces naturels de jardins
- Ne - Site naturel d'étang de pêche
- Ns - Site de sports de plein air
- Na - Site naturel autorisant les abris à animaux
- Ng - Zone naturelle de gravière
- Nc - Zone agricole et d'activités équestres
- Nt - Friche hôtelière à vocation touristique
- Nm - Site naturel couvrant une ancienne mine d'uranium
- Nd - Site naturel couvrant une ancienne décharge
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser (selon l'art. 113-1 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés et alignements d'arbres remarquables (selon l'art. 113-1 du code de l'urbanisme)
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver (selon l'art. 113-1 du code de l'urbanisme)
- Périmètres de protection rapproché (PPR) des captages d'eau potable déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral



### 3b - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/2000 - Zoom centre et site d'activité

### LÉGENDE

- Ua - Cité médiévale
- Uh - Quartier résidentiel incluant un secteur Uhw
- Uht - Équipements touristiques incluant un secteur Uht1
- Uhs - Espace de sports et de loisirs
- Ue - Site d'activités économiques
- Ue1 - Site d'activités économiques ou d'équipements sportifs
- 1AU - Sites d'extensions urbaines comprenant deux secteurs 1AUa et 1AUb
- Av - Site viticole non constructible
- Ap - Site agricole de plaine non constructible
- Ac - Site viticole et agricole constructible
- Acc - Site agricole constructible sous réserve compensation
- As - Sites de sorties d'exploitations viticoles
- Np - Zone naturelle à vocation paysagère paysagère
- Npp - Espace paysager et d'équipements publics incluant un secteur Np1
- Nb - Zone naturelle boisée
- Nj - Espaces naturels de jardins
- Ne - Site naturel d'étang de pêche
- Ns - Site de sports de plein air
- Na - Site naturel autorisant les abris à animaux
- Ng - Zone naturelle de gravière
- Nc - Zone agricole et d'activités équestres
- Nt - Friche hôtelière à vocation touristique
- Nm - Site naturel couvrant une ancienne mine d'uranium
- Nd - Site naturel couvrant une ancienne décharge
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser (au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés et alignements d'arbres remarquables (au titre de l'article L.151-24 du code de l'urbanisme)
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver (au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Périmètres de protection rapproché (PPR) des captages d'eau potable déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral

